

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 49 (1987)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles des sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Neuchâtel

### Assemblée générale

«Suite au refus par le peuple de la modification de l'Arrêté sucrier, chacun peut se demander quand est-ce que les consommateurs décideront du prix du lait et de la viande. Côté paysan, les agriculteurs n'ont encore jamais eu la possibilité de fixer eux-mêmes les prix de leurs agents de production.»

C'est par cette inquiétante remarque que le président, M. Francis Schleggi, a ouvert l'assemblée annuelle de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs (ANPT) qui s'est tenue le 25 février dernier à Cernier.

Forte de 519 membres, l'ANPT a subi, ces dernières années, une importante baisse du nombre de ses sociétaires. C'est pourquoi, dernièrement, elle a lancé une campagne de recrutement.

### Roues jumelées

Pour la première fois, en 1986, l'ANPT a mis sur pied les cours pour jeunes conducteurs, simultanément à Cernier et à Fleurier. Cette décentralisation a permis à 78 candidats de suivre les cours. Pour la dernière fois, Jean-Bernhard Huguenin a fonctionné comme moniteur. Il sera remplacé à l'avenir par M. Jean-Paul Jecquier.

Lors de la séance du comité central de l'ASETA (Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture), dont fait partie l'ANPT, les délégués ont adopté un rapport demandant à l'Office fédéral de la police la révision de l'Ordonnance sur le contrôle des équipements et de l'Ordonnance sur la circulation routière. Cette demande, concerne entre autres le porte-à-faux avant des véhicules agricoles, la définition des roues jumelées et des pneus larges, l'éclairage et le freinage des remorques.

Le désormais traditionnel gymkhana des tracteurs de l'ANPT aura lieu le 24 mai 1987 à La Chaux-de-Fonds; il servira de sélection pour le Championnat suisse de Lucerne.

### Sécurité

La période législative de 3 ans étant arrivée à terme, l'ANPT a eu à nommer son comité. Suite à la démission de MM. René Barraud et Pierre Dolder, MM. René Schneider de Boudry et Jean-Bernard Burgat de Bevaix ont été élus. Les autres membres sortant ont été réélus, de même que le président.

L'assemblée terminée, les membres présents ont pu suivre un exposé de M. Pierre-Yvan Guyot, du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), à Moudon. Cet exposé, intitulé «application de la sécurité pratique de la Loi sur l'assurance accident (LAA)» a démontré les raisons qui obligent le SPAA à visiter les exploitations soumises à la LAA, ainsi que la manière dont le SPAA procède lors de ces visites.



## Vaud

### Assemblée générale

Vendredi 13 février 1987, la section vaudoise tenait ses assises annuelles au Palais de Beaulieu, à Lausanne, dans le cadre de la foire AGRAMA. De nombreuses personnalités avaient tenu à assister aux débats. Les opérations statutaires furent rondement menées par le président, M. Charly Roulin, de Daillens. Dans son rapport, il fit un tour d'horizon sur les activités de sa section durant l'année écoulée.

#### ● Cours pour jeunes conducteurs de tracteurs

En 1986, 124 candidats ont suivi les cours et se sont présentés aux examens (taux de réussite: 96%). MM. Olivier Keuffer et Pierre Tombez, moniteurs, ainsi que le Service de la prévention routière sont chargés de la formation des jeunes gens et jeunes filles.

Au printemps 1986, sur 42 candidats d'expression portugaise, 41 ont réussi leurs examens avec succès.

#### ● Ventes d'accessoires

Le dépôt de matériel qui comprend des feux arrières pour chars et remorques avec clignotants de direc-

tion, des triangles de panne, des bandes jaunes et noires pour marquer le gabarit des machines agricoles, etc., est toujours à Grange-Verney. Pour des raisons pratiques, M. M. Pichonnat qui s'occupait de la vente de ces accessoires a passé le témoin à M. Gérard Besson, mécanicien à Grange-Verney.

#### ● Roues jumelées

Lors de l'assemblée générale de 1986, une résolution relative à l'utilisation des roues jumelées et des pneus larges avait été votée et adressée aux instances concernées. Ces objets entrent dans le cadre d'une série de propositions de modifications de l'OCE et de l'OCR.

#### ● Programme d'activités 1987

- Organisation de cours pour jeunes conducteurs de tracteurs (cours du printemps, voir programme dans les numéros 5, 6 et 7 de «la terre romande»).
- Organisation de cours pour l'obtention du permis de conduire de tracteurs à l'intention des ouvriers d'expression portugaise (inscription auprès de la gérance de l'AVPT jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1987, renseignements au téléphone 021 - 27 74 59).
- Participation au Championnat suisse de conduite de tracteurs, organisé par le canton de Lucerne, le 6 septembre 1987. Sur le plan vaudois, la sélection se fera avec la collaboration des gymkhanas régionaux, que l'AVPT patronnera.
- L'AVPT recommande à ses membres de se ravitailler en carburants et lubrifiants auprès des maisons qui lui accordent une ristourne: Roger Simond, Bussigny - UCAR-AGROLA, Renens - Ruey et Cie, Nyon - Perrin Carburants SA, Payerne - Pétrol-Charmettes, Fribourg.

Rappelons, enfin, que la prévention des accidents est aussi un souci permanent des responsables de l'AVPT, qui sont reconnaissants au Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) à Grange-Verney et à la Brigade de la prévention routière de la Gendarmerie vaudoise.

JPR